AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 20-8-68 828823

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

ABONNEMENT ANNUEL 25,00 F

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

Régie de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture

Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative,

C. C. P : CLERMONT-FERRAND 5.503-17 *CLERMONT-FERRAND - 63*

Supplément n° 1 au Bulletin n° 95 d'AOUT 1968.-

A V E R T I S S E M E N T.-

A R B R E S   F R U I T I E R S

CARPOCAPSE.-

Des attaques en provenance du second vol vont devenir possibles. Il est conseillé d'effectuer un traitement dans les prochains jours.

S'il y a lieu, intervenir en même temps contre les Acariens.

En ce qui concerne le délai d'emploi, avant la récolte, des produits utilisés, respecter la législation en vigueur (voir les bulletins de Juin, Juillet et Août 1968).

I N F O R M A T I O N.-

POMMES DE TERRE

MILDIOU.-

Il est conseillé d'effectuer un traitement dans les cultures où il y a intérêt à maintenir les Pommes de terre, le plus longtemps possible en végétation, en altitude, en particulier.

Dans le cas de forte attaque, il y a intérêt à procéder au défanage chimique, pour éviter la contamination des tubercules.

Clermont-Ferrand, le 12 Août 1968.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station de CLERMONT-FERRAND

Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P210

Tirage n° 698 du 12 Août 1968 - 2 200 exemplaires - ABONNEMENT 1968 - Expédition n° 22.